

Carrières & Biodiversité

Les falaises et éboulis



Les falaises rocheuses

Falaise de grès



© M. Séleck

Dans nos régions, l'activité d'extraction permet de créer de nouvelles falaises rocheuses pouvant abriter plusieurs **habitats naturels rares** en Europe et décrits comme **habitats d'intérêt communautaire** devant être protégés. Il s'agit de végétations pionnières se développant à même la roche, qu'elle soit calcaire ou siliceuse.

Pour favoriser la biodiversité, une exploitation idéale consiste à créer des falaises de **hauteur et d'exposition variées**. Ces habitats deviennent rapidement des **milieux d'accueil idéaux** pour diverses espèces rares.

En Belgique, deux **espèces d'oiseaux protégées** à l'échelle européenne nichent dans les hautes falaises: le **hibou grand-duc** et le **faucun pèlerin**, autrefois disparus de nos régions.

D'autres rapaces peuvent parfois construire leur nid en falaise, comme le **faucun crécerelle** reconnaissable par son vol stationnaire.

On trouve également sur les parois rocheuses des colonies de choucas des tours qui y établissent leurs nids.

Jeune Hibou grand-duc



© R. Gaillly

Outre les oiseaux, certaines espèces de **reptiles** apprécient ces milieux ensoleillés comme le lézard des murailles.

Les falaises rocheuses abritent également des **espèces végétales** enracinées dans les fissures de la roche. Selon le substrat, on trouvera différentes espèces: sur les **roches calcaires** on pourra retrouver la fausse-capillaire, la drave faux-aizoon, la lunetière ou l'œillet mignardise, alors que sur les **roches siliceuses** ce sont le polypode vulgaire, la moutarde giroflée ou le silène penché qui pourront se développer.

Lézard des murailles



© J. Piqueray

Lunetière



© J. Piqueray

Quelques principes de gestion

De la quiétude...

Pour assurer la quiétude des oiseaux en période de nidification (d'avril à août), il est préférable d'empêcher l'accès aux nids en clôturant le sommet des falaises et d'éviter les tirs de mine durant cette période.

... et un garde-manger

Pour assurer des zones de chasse favorables aux rapaces, des milieux ouverts doivent être conservés aux alentours.

Faucon crécerelle



© R. Gailly

Silène penché



© J. Piquera

La **végétation** nécessite **peu d'entretien** sur les falaises rocheuses. La coupe des arbres à la base des falaises permet de maintenir un milieu ensoleillé. Cette coupe permet également de maintenir des falaises hautes favorables aux oiseaux nicheurs. Le lierre pouvant couvrir des pans entiers de falaise, il faut également veiller à limiter son expansion.



La recolonisation naturelle par les herbacées peut être privilégiée dans certaines zones au pied des falaises rocheuses, tout en luttant contre le développement des ligneux. Cet habitat ouvert constitue un milieu d'accueil pour les rongeurs ou passereaux, source de nourriture des rapaces de la carrière.

© M. Séleck

Les falaises meubles

Falaise meuble d'une ancienne sablière (Géromont)



© M. Séleck

Hirondelles de rivage



© M. Lussis

Abeille solitaire fouisseuse



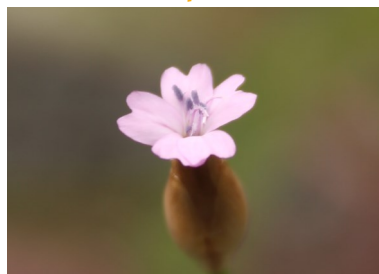
© M. Séleck

Les **falaises de matériaux meubles** telles que les **parois de sablières** ou les **dépôts de matériaux fins** constituent un **habitat de substitution** idéal pour de nombreuses espèces d'intérêt.

Les **hirondelles de rivage** utilisent ces milieux comme substitut des rivages de grands fleuves. Elles ont besoin de matériaux meubles pour fonder leurs colonies qui fréquentent de préférence les fronts meubles verticaux dégagés et proches d'un plan d'eau.

Ces talus ou falaises meubles sont également des habitats utiles pour les **insectes fouisseurs** ou terricoles telles que les **cicindèles**, les **abeilles** et **guêpes solitaires** qui creusent leurs nids dans les parois sableuses, limoneuses ou argileuses.

Œillet prolifère



© M. Séleck

Les **espèces végétales** présentes sont le plus souvent xérophiles (plantes des milieux secs) avec des annuelles telles que l'œillet prolifère, le céraiste scarieux ou le céraiste nain mais aussi des vivaces telle l'immortelle des sables.

Elles font partie du cortège floristique des **pelouses sèches**.

Quelques principes de gestion

Les **habitats à privilégier** sont les falaises meubles, de faible hauteur, situées près d'un plan d'eau de taille moyenne à grande.

Les zones choisies par les oiseaux nicheurs doivent être **protégées pendant la période de nidification** (avril-mai à août-septembre) et **régulièrement rafraîchies** d'un simple coup de pelleuse en **dehors de ces périodes**. Cette gestion doit être réalisée **au moins une fois par an**, au début du printemps, de façon à créer un **habitat favorable** avant l'arrivée des colonies. Il convient d'établir une rotation dans l'emplacement des zones rafraîchies afin d'éviter la perte d'espèces.

Ces zones étant particulièrement propices au développement d'**espèces invasives**, les techniques de gestion recommandées dans le livret « plantes invasives » doivent être appliquées.

Pelleuse pour rafraîchir les parois



© L. Jacobi

Stock de matériaux fins



© B. Lussis



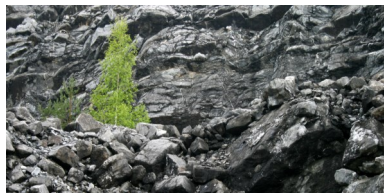
Rafraîchis régulièrement (un simple coup de pelleuse permet de remettre la falaise meuble à nu) ces falaises meubles ou stocks de matériaux fins représentent un environnement de choix pour les oiseaux cavernicoles comme ici, une colonie d'hirondelles de rivage.

© L. Jacobi

Les éboulis rocheux

L'activité d'extraction peut également créer des **zones d'éboulis** qui abritent des espèces capables de s'enraciner et de persister entre les blocs. Une végétation particulière composée d'orpins, de fougères, de mousses et de lichens peut s'y développer. La végétation que l'on retrouve dans ces zones est fortement dépendante de l'exposition et de la nature du substrat.

Eboulis rocheux



© A. Monty

Orpin blanc sur éboulis calcaire



© M. Séleck

Coronelle lisse



© J. Delacre

Exposition sud

Lorsqu'ils sont exposés au **sud**, les éboulis accueillent une **flore xéro-thermophile** (flore des milieux secs et chauds) devenue très rare en Europe. Sur substrat **calcaire**, on pourra trouver l'arabette des sables, le galéopsis à feuilles étroites ou encore des espèces de pelouses calcicoles telles les orpins et l'hellébore fétide. Sur substrat **siliceux**, on rencontrera notamment des galéopsis et des espèces de lisières ou de landes (mélampyre des prés, bruyère commune, ...).

Les reptiles tels que le **lézard des murailles** et la **coronelle lisse** (espèces intégralement protégées en Europe) apprécient ces habitats ensoleillés.

Les pentes fortement ensoleillées peuvent, dans certains cas évoluer naturellement vers une forêt de pente: la **tillaie* de pente sèche**, un habitat rare en région wallonne.

* la tillaie est une forêt composée majoritairement de tilleuls

Fougère Scolopendre



© L. Wibail

Exposition nord

Les éboulis orientés au **nord**, en zone plus ombragée, se reboisent rapidement et évoluent vers des forêts de pente comme par exemple l'**érablière de pente à tilleuls et scolopendre** sur roches **calcaires**.

En fonction de la nature de la roche, on y retrouve différentes espèces dans ces forêts de pente.

Quelques principes de gestion

De manière générale, conserver des éboulis de **taille et de granulométrie** (taille des agrégats) **différentes** favorise la biodiversité. Dans un habitat comme dans l'autre, il est important de conserver des **zones rajeunies**. Il est donc préférable d'éviter de stabiliser les éboulis à l'aide de gabions.

Exposition sud

Après la période d'exploitation, ces milieux ouverts ont naturellement tendance à se reboiser. La mise en place de **coupes des ligneux** s'avère alors nécessaire pour maintenir les espèces héliophiles (espèces des milieux ouverts et ensoleillés).

Les espèces herbacées pourront parfois se révéler envahissantes. Un **fauchage régulier**

ou un **pâturage** dans les zones les moins accessibles permettent de préserver ces structures pierreuses ouvertes et bien exposées au soleil.

La dynamique naturelle de ces milieux peut également être améliorée par des **versages** ou **remaniements réguliers**.

Recolonisation forestière d'éboulis



© M. Séleck

Exposition nord

D'une manière générale, et lorsque cela est envisageable, il faut **éviter** toute forme d'**intervention humaine** qui conduit à une dégradation de la qualité du milieu (récolte de bois mort, stabilisation des pentes, exploitation de bois,...). Si un **reboisement** est envisagé, il est nécessaire de ne planter que des **espèces indigènes**.

Érablière de ravin



© L. Wibail



PIERRES & MARBRES WALLONIE

Pierres et Marbres de Wallonie
Rue des Pieds d'Alouette, 11
B-5100 Naninne
Tél. : 081 22 76 64
www.pierresetmarbres.be
info@pierresetmarbres.be



FEDIEX
Rue Edouard Belin, 7
B-1435 Mont-Saint-Guibert
Tél. : 02 511 61 73
www.fediex.be
info@fediex.org



Unité Biodiversité et Paysage
Passage des déportés, 2
B-5030 Gembloux
www.gembloux.ulg.ac.be/biodiversite-et-paysage